

# Planète Partage

Covid-19 : Partage fait face aux urgences



Tony, bénévole, et une bénéficiaire de la distribution organisée par Partage (distribution de couches pour bébé et serviettes hygiéniques)

## Édito

### Covid-19 et aide d'urgence alimentaire à Genève

Le Covid-19 bouleverse nos existences dans tous les domaines. L'aide d'urgence alimentaire a subi de graves perturbations. En tant que banque alimentaire du canton de Genève, Partage a mesuré parfaitement ce décalage abyssal entre fragilisation du dispositif et explosion de la précarité.

En quelques jours, les invendus ont disparu des magasins. Nos tournées de ramassage ont été suspendues. Nombre de nos partenaires associatifs, qui ont la charge de redistribuer nos produits auprès des populations dans le besoin, ont également dû cesser leur activité du jour au lendemain.

Il a donc fallu acheter pour compenser, se réorganiser avec nos partenaires et de nouveaux acteurs, mettre en place de nouveaux systèmes de distribution.

L'appui des collectivités publiques et des donateurs privés est indispensable pour y faire face. Le conseil de fondation exprime aussi une pensée toute particulière pour les employé.es de Partage qui ont continué à assurer leur mission malgré les conditions et les risques.

Après le temps de l'urgence, il convient de redéfinir, comme partout, les conditions d'une solidarité durable.



Charles Beer,  
président de la Fondation  
Partage

---

## Actualité

### Une initiative liée au Covid-19

La banque alimentaire prête main-forte à la Caravane de Solidarité, une association qui a décidé de se mobiliser dans l'urgence pour distribuer des colis alimentaires à des personnes en situation précaire à Genève. En mai dernier, aux Vernets, près de 2'000 personnes en difficulté financière ont patienté, parfois plusieurs heures, pour chercher un colis d'une valeur de 20 CHF. Partage a fourni des biens de première nécessité (riz, pâtes, produits d'hygiène) pour compléter les collectes organisées par la Caravane de Solidarité.

### Témoignage d'une institution bénéficiaire : CARREFOUR-RUE



Carrefour-Rue est l'une des 48 institutions bénéficiaires de Partage. « Il y a trente ans, aux Grottes, on accueillait 50 personnes » nous apprend Noël Constant, fondateur et président de Carrefour-Rue. Aujourd'hui, 250 repas par jour sont offerts dans le lieu d'accueil de Montbrillant.

« Pour certaines personnes, c'est le seul rendez-vous de la journée » affirme l'emblématique figure de la lutte contre l'exclusion sociale à Genève, qui ajoute : « on ne peut plus se passer de Partage. »

Aidé par 300 bénévoles chaque mois, le credo de cette institution pionnière aux visages multiples est d'impliquer le public et de sensibiliser à la situation des plus démunis.

En plus des repas offerts, Carrefour-Rue propose également des dortoirs (la Coulou), des salles d'eau, des ateliers créatifs, ainsi que de nombreux autres services répartis sur tout le canton afin d'aider les populations en rupture sociale à se réinsérer sans jugement, ni contrepartie.

# Portrait

## Entretien avec Selim Arcan, Directeur commercial régional (région Genève) chez Manor



### Pouvez-vous nous parler de la collaboration de Manor avec la Fondation Partage et de ce qu'elle représente pour vous ?

Nous considérons qu'il est de la responsabilité de Manor de travailler dans un esprit communautaire et de solidarité. Le partenariat avec Partage est particulièrement important pour moi : il nous permet de participer concrètement à la lutte contre le gaspillage alimentaire, en donnant la possibilité à Partage de récupérer au lieu de jeter, en faveur des plus démunis. Il a toujours été dans l'objectif de Maus Frères, dont fait partie Manor, d'être à la pointe du progrès dans ses activités sociales, par le biais de ses programmes et fondations.

### Quels sont les effets concrets pour Manor de l'actualité liée au Covid-19 et les distributions à Partage ?

La volonté de Manor Genève dans cette crise de Covid-19 est de nous mettre avant tout au service de la population. Toutes les mesures de sécurité ont été particulièrement renforcées. Nous avons par exemple, pour des questions d'hygiène, augmenté considérablement notre sélection de produits pré-emballés, en lieu et place du service traditionnel. De manière générale, il est difficile de prévoir quel sera le flux clientèle et le volume des achats journaliers. Le volume de notre distribution à la fondation Partage peut varier d'un jour à l'autre.

### Comment Manor voit-il l'avenir quant à la lutte contre le gaspillage alimentaire ?

La lutte contre le gaspillage alimentaire est pour nous une priorité. En effet, avec l'élaboration de cadencier de commande et de production, nous essayons d'affiner les quantités à commander ou les quantités à produire, ceci afin de générer le moins possible de surplus alimentaire. Et par notre partenariat avec Partage, les éventuels invendus sont heureusement au service des personnes les plus défavorisées.



## Focus

### Covid-19: la banque alimentaire Partage se mobilise

Dès l'annonce des mesures liées au Covid-19, la banque alimentaire Partage a réorganisé ses équipes, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, afin d'assurer des permanences et servir au mieux une vingtaine d'associations encore ouvertes.

Mi-mars 2020, une cellule d'urgence - réunissant les Colis du Coeur, le Centre social protestant (CSP) et Partage - est mise en place pour fournir une distribution de bons alimentaires à des personnes ou familles en situation précaire. Outre les Colis du Cœur, plusieurs autres épicerie solidaires recevant habituellement des marchandises de Partage, ne font plus appel à leurs bénévoles par mesure de précaution; elles demandent à Partage de leur fournir des bons d'achats pour leurs bénéficiaires, au lieu de produits de première nécessité.

Afin de compenser l'absence d'inventés de supermarchés depuis le début de la pandémie, Partage achète des produits frais, notamment des fruits, des légumes, du lait et des œufs, ceci afin de répondre aux besoins des associations partenaires.

Enfin, pour soulager les dépenses de familles modestes, Partage distribue chaque jour ouvrable, directement dans son entrepôt, des couches et/ou serviettes hygiéniques à des bénéficiaires de ses associations partenaires. Des bénévoles sont recrutés spécialement pour l'occasion afin d'assurer une permanence téléphonique pour la prise de rendez-vous.



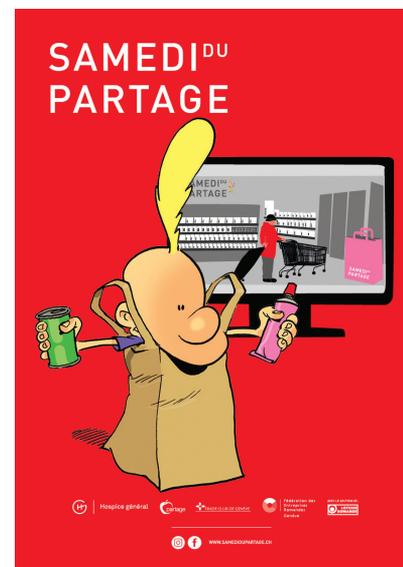
## Comment contribuer ?

En raison de la situation sanitaire, le Samedi du partage a renoncé à organiser en juin une collecte de denrées et de produits d'hygiène de base dans les supermarchés.

Il a en revanche proposé aux Genevois de participer à une récolte virtuelle sur son site internet [www.samedidupartage.ch](http://www.samedidupartage.ch)

Faire un don à la banque alimentaire Partage, c'est contribuer à la solidarité locale!

Votre don à  
**Partage 1227 Carouge**  
**CCP 14-877509-5**  
**IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5**



**Fondation Partage**  
 Rue Blavignac 16  
 1227 Carouge

☎ 022 301 11 78

@ info@partage.ch

🌐 www.partage.ch

f Suivez-nous!

**CCP 14-877509-5**  
**IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5**

Publication semestrielle de la Fondation Partage  
 Edition: Communication Partage  
 Conception: Mostra Design  
 Crédits Photos: © Christian Bonzon  
 Impression: Flyerline  
 Tirage: 6'000 exemplaires



**Votre don en  
 bonnes mains.**